



Contrat en CIDD Circular France litige

Par **Bounty313**, le **17/12/2012** à **21:54**

Bonsoir, je suis actuellement en CIDD (Contrat d'intervention à durée déterminé) pour la société CIRCULAR FRANCE. Cela fais maintenant depuis Juillet 2011 que je travaille pour cette entreprise. Depuis tout va de plus en plus mal. j'ai l'impression que mes droits sont violés je m'explique.

1) J'ai des contrats à la semaine comme le prévois le Cidd par contre je ne suis pas payé au mois, ni à fréquence régulière. Il y'a en permanence des retards de paiements.

2) Je suis censé être remboursé des indemnités kilométriques à 0,23cts du Kilomètre comme le prévois la convention collective. La société me rembourse 50km aller et retour contre 80km effectuer par jour. Je tiens quand même à préciser qu'il n'y a aucune annotation sur mes contrats qui stipule le plafonnement des kilomètres parcouru d'ailleurs ni la convention collective.

3) Je viens de me rendre compte que l'année dernière les dimanches travailler ne m'ont pas étaient payé double mais 9,40€ de l'heure. Est ce une obligation légal? Par contre j'ai bien eu droit à un repos compensatoire la semaine suivante soit un jour de repos le mardi et 1 le jeudi. Par contre cette année je suis payé 11,75€ de l'heure les dimanches travaillé mais plus de repos compensatoire.

Pouvais vous m'apporter une solution afin de régler tout ces litiges au sein de mon entreprise en sachant que je suis prêt à aller au prud'homme même si cela s'avère être une démarche longue et fastidieuse. Ainsi que me dire si je suis oui ou non dans mon bon droit. Si il y'a d'autres personnes dans le même cas que moi ou ayant déjà eu un problème similaire n'hésitez pas à partager.

Voici le nom de la convention collective de laquelle je dépend: Convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire du 13 août 1999

Merci d'avance pour vos diverses réponses

Cordialement

Par **vendeur59220**, le **26/01/2013** à **11:38**

Bonjour , tu recevais t'es paie a quel date ?

Moi j'ai aussi un probleme avec circular france j'ai travaillé 2 jour le mois dernier et je n'ai pas encore reçu mon salaire

de plus quand j'essaie de les joindre impossible d'avoir quelqu'un

Merci pour les diverse reponse

Par **P.M.**, le **26/01/2013** à **13:45**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste car ce n'est pas sur un forum que l'on va pouvoir étudier sérieusement tous les points du dossier...

Par **Bounty313**, le **26/01/2013** à **18:38**

Bonjour, malheureusement pour toi il ne donne jamais de date de paiement pour les mission je pense que tu devrais l'avoir d'ici semaine prochaine voir début février. Essaye de joindre ton responsable régional sinon contact moi en Mp je te donnerai les coordonnées du délégué syndical Bon courage à toi

Par **cricri4u**, le **02/07/2013** à **23:13**

circular france... plus jamais

du retard ds les paies, absences de professionnalisme. deception